

HORIZON

FÉDÉRATION FRIBOURGEOISE DES RETRAITÉS

FREIBURGISCHE RENTNERVEREINIGUNG

AUTOMNE 2009

N° 31

HERBST 2009

Le billet du président cantonal

Merci à toutes et à tous

...qui ont contribué à la réussite de notre Congrès du 28 mai 2009. Les personnes qui ont participé se sont montrées satisfaites; le programme était équilibré, le repas très bon, la température agréable et la technique a permis de bien comprendre ce qui se disait sur la scène.

Je tiens à exprimer des remerciements particuliers à Madame la Conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre pour sa présence et son discours que vous trouverez in extenso dans les pages qui suivent. Les paroles de notre ministre de tutelle nous serviront de guide, d'encouragement et... de garantie pour les activités futures de notre fédération qui ne va pas se reposer sur ses lauriers mais se lancer dans de nouveaux projets.

Suivre l'actualité, être à l'affût de nouvelles idées, de ce qui est bien et de ce qui ne l'est pas, pour profiter de l'un et éviter l'autre. Refisez les pages 5 à 7 de cette édition, elles vous donneront du courage et de l'enthousiasme.

Nous retrouverons Madame Demierre dans le projet appelé «Senior+» dont le coup d'envoi aura été donné à l'heure où vous lirez ces lignes. La communauté appelée «FRI Age/Alter» délèguera deux personnes dans ce projet. Ainsi nous serons régulièrement informés de l'état des travaux et pourrons faire profiter le groupe de travail de nos connaissances théoriques et pratiques du domaine touchant à la personne âgée. Ce n'est pas le pain qui va manquer sur la planche!

Je tiens à remercier aussi Monsieur le Conseiller aux Etats Urs Schwaller pour ses paroles encourageantes. J'ai eu, à plusieurs reprises, l'occasion de l'entendre dans l'une ou l'autre assemblée de section et je dois dire que lors de notre congrès il a présenté une remarquable synthèse des questions qui nous préoccupent. La fête espérée à Tavel n'a malheureusement pas pu avoir lieu. Nous présentons nos meilleurs vœux à Monsieur Urs Schwaller pour sa future carrière politique. Pour perpétuer les moments privilégiés du congrès et en garder un souvenir durable nous disposons d'un CD avec 125 photos que nous mettrons en vente à partir de la mi-octobre. Si vous cherchez des cadeaux de Noël, voilà de quoi faire un petit cadeau et donner des regrets à celles et ceux qui ne sont pas venus à Bulle.

Michel Studer

Der Kantonalpräsident hat das Wort

Herzlichen Dank an alle

...die sich zum Gelingen des Kongresses eingesetzt haben. Die Teilnehmer/innen haben sich sehr positiv geäußert. Das ausgeglichene Programm, die gute Verpflegung, die angenehme Raumtemperatur und die perfekte Bild/Ton-Übertragung haben zum Gelingen beigetragen.

Es liegt mir daran, Frau Staatsrätin Anne-Claude Demierre für Ihr Erscheinen und ihre bewegenden, auch für unsere Tätigkeit wegweisenden Worte ganz herzlich zu danken. Den französischen Text der Rede können Sie auf den folgenden Seiten lesen, die deutsche Fassung können Sie ab Ende Oktober bei ihrem Sektionsvorstand beziehen.

Nach diesem schönen Sommer sind wir zur Routine zurückgekehrt. Wir wollen und müssen die Aktualität aufmerksam verfolgen, uns überlegen, ob unsere Organisation noch «up to date» ist, ob wir nicht neue Arbeitsgruppen einsetzen müssen.

Konkret fangen wir mit den Arbeiten im Rahmen des «Senior+» Projektes an. Der Startschuss wird im September erfolgen. «FRI Age/Alter» wird mit zwei Mitgliedern vertreten sein, die auch unseren Kreis informieren und über den Verlauf der Verhandlungen orientieren werden. Auch in diesem Projekt werden wir mit Frau Anne-Claude Demierre zusammenarbeiten, was uns sehr freut.

Auch Herrn Ständerat Urs Schwaller möchte ich für seine aufmunternden Worte meinen Dank aussprechen. Er hat uns einen hervorragenden Einblick in die derzeitige Sozialpolitik gegeben und eine klare Linie gezeigt. Leider hat die erhoffte Feier in Tafers nicht stattfinden können, es hat nicht sollen sein! Trotzdem wünschen wir Urs Schwaller alles Gute für seine zukünftige politische Laufbahn.

Eine CD mit 125 Photos des Kongresses wird ab Mitte Oktober verfügbar sein. Eine Gelegenheit, Kollegen ein kleines Weihnachtsgeschenk zu machen, und diejenigen, die nicht nach Bulle gereist sind, zu zeigen, dass sie Unrecht gehabt haben.

Michel Studer

Congrès des aînés du 28 mai 2009 dans les halles d'Espace Gruyère à Bulle

Extrait du discours du président cantonal

J'ai l'honneur, la joie et le très grand plaisir d'ouvrir notre congrès pour célébrer avec vous notre 25^e anniversaire. On peut comparer la vie à un voyage à travers le temps. Dans ce voyage, les petits anniversaires sont les gares, les grands anniversaires les grandes gares où l'on s'arrête et descend du train pour bouger un peu et jeter un regard en arrière et en avant, pour se poser quelques questions sur ce que nous allons faire aujourd'hui et demain.

Je tiens tout d'abord à adresser un message d'amitié à celles et ceux que la maladie, un accident ou une agression ont empêchés de se joindre à nous. Je crois pouvoir me faire le porte-parole de toutes les personnes présentes pour leur adresser nos meilleurs vœux de bon et surtout complet rétablissement.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, permettez-moi d'exprimer mes remerciements et ma reconnaissance à toutes celles et ceux qui ont contribué au développement de notre fédération; je pense tout d'abord à notre fondateur, l'inoubliable Joseph Rey sans qui nous ne serions pas là aujourd'hui, à fêter et à nous réjouir.

Nous fêtons en ce jour 25 ans d'existence, autrement dit nos noces d'argent, nous qui en avons si peu, de cet argent, ou qui sommes tous millionnaires, selon les rapports que l'on a pu lire ces derniers temps. La remarquable brochure éditée récemment par Pro Senectute et intitulée *Vivre avec peu de moyens* montre bien ce que signifie avoir atteint le seuil de pauvreté.

OUI, nous sommes riches, de cette richesse qui ne connaît ni inflation ni crise, qui rapporte des intérêts sur le long terme mais n'est pas cotée en bourse. De richesse nous allons en parler, de celle qui donne du prix et de la valeur à l'existence. Car notre richesse est surtout intérieure, elle représente notre valeur morale et spirituelle, celle de l'entraide et de la présence intergénérationnelle.

NON, nous n'allons pas nous lamenter ou développer des théories anxieuses pendant cette festive journée.



Nous allons profiter de notre rassemblement pour resserrer les liens qui nous unissent et faire un saut par-dessus la barrière linguistique.

Avant que nous ouvrons le premier débat, je vous rappelle nos principales préoccupations qui sont:

- 1) La mise en place d'une politique globale des personnes âgées, une politique qui doit permettre aux aînés de passer leur vieillesse dans la dignité.
- 2) La lutte contre la pénurie de médecins généralistes et contre le manque de personnel qualifié dans le domaine des soins.
- 3) La construction d'appartements offrant une structure intermédiaire entre l'habitat habituel et le passage en EMS.

Le premier de ces points sera le toit sous lequel sera placé tout ce qui, dans notre canton, touche aux personnes «âgées». A ce propos, à partir de quand doit-on se considérer comme «âgé» ou est-on considéré comme «âgé» par les autres? Il n'y a ni norme ni règle.

Viellir est le seul moyen que l'on ait trouvé pour vivre longtemps. Si la vie nous fait ce cadeau, nous devons l'apprécier et en jouir dans les limites que nous impose la santé. Pour que cette

santé se maintienne il nous faut le médecin généraliste qui accompagne nos années et nous donne le bon conseil au bon moment. La fermeture de trop nombreux cabinets est un signe d'alerte. Les structures intermédiaires doivent permettre à une personne seule ou à un couple de quitter un habitat devenu inadéquat, parce que difficile d'accès, trop grand, trop cher, trop éloigné du centre ou des transports publics. Pour que les vieux ne ressemblent pas au portrait qu'en donne Jacques Brel, il faut leur donner l'occasion de rompre pendant qu'il est encore temps avec la routine et de se lancer dans un troisième âge plein de promesses et de satisfactions.

Notre mission sera d'activement participer à ces projets. Notre rôle dans la société actuelle, c'est aussi et surtout le sujet qui sera débattu dans quelques minutes par un groupe que Robert Sturny vous présentera et que Pierre Aeby dirigera; le deuxième volet de nos délibérations sera consacré à nos relations avec la jeunesse, discussion que Rudolf Ebnetter a préparée.

Je laisse le micro à Robert Sturny en vous souhaitant la plus agréable des journées.

Que la fête soit belle!

Impressions du congrès

Photos: Yvan Zwick, Villars-sur-Glâne



Un CD avec 125 photos
 en couleurs sera mis en vente
 cet automne au prix de Fr. 10.-
 Le DVD de la fête sera
 disponible dès novembre,
 son prix n'est pas
 encore fixé.

Allocution de M^{me} Anne-Claude Demierre

Conseillère d'Etat, directrice de la Santé et des Affaires sociales

Franz Kafka a dit:

Le bonheur supprime la vieillesse.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

«Pour devenir centenaire il faut commencer jeune», dit un proverbe russe. J'aimerais ajouter qu'il faut rester jeune. J'ai pu constater, en partageant ce matin le café avec vous, que vous avez su conserver cette ouverture d'esprit et cette bonne humeur qui rayonne autour de vous et fait le bonheur de vos proches. Quel bonheur aussi, pour moi, de rencontrer tant d'amis parmi vous qui m'accompagnent régulièrement dans mon engagement politique.

Ich freue mich daher ganz besonders, Sie in meinem und im Namen des gesamten Staatsrates am heutigen Seniorenkongress begrüßen zu dürfen. Die freiburgische Rentnervereinigung feiert ihr 25jähriges Bestehen. Ein stolzes Alter für eine so gesunde und lebendige Institution. Ich wünsche Ihnen allen einen bereichernden und erlebnisreichen Tag.

Nous sommes réunis aujourd'hui avant tout pour échanger et partager des moments d'amitié et c'est avec grand plaisir que j'ai accepté votre invitation. Je ne voulais pas rater cette occasion unique de vous rencontrer et de dialoguer avec vous, car se parler c'est faire tomber les préjugés sur l'âge qui avance (on l'a vu tout à l'heure avec les jeunes) et transmettre une image positive et renouvelée de la vie après la vie professionnelle. C'est aussi tisser des liens d'amitié. Si l'on additionne l'âge de toutes les personnes participant à cette journée, ce sont des siècles d'histoire que vous incarnez et c'est dans la richesse de vos trajectoires personnelles et professionnelles que s'est construite la qualité de vie dont nous bénéficions aujourd'hui. Vous avez traversé des périodes parfois difficiles, vous les avez surmontées avec courage. Aujourd'hui vous êtes des exemples pour les jeunes géné-

rations car vous nous redonnez l'espoir pour affronter le futur. Etre à la retraite et prendre de l'âge ne signifie pas nécessairement être malade ou grabataire. Je crois en votre vitalité, votre expérience, votre dynamisme, vos connaissances du monde et en votre générosité au service de notre société, notamment par votre formidable engagement bénévole au sein du tissu associatif de notre canton.

Nous devons encore davantage jeter des ponts entre les générations pour que la richesse de chacun d'entre-nous soit profitable à toutes et à tous, quels que soient nos âges. Je suis très heureuse d'avoir aujourd'hui à mes côtés à ce congrès et ma maman et ma fille Eloïse qui était sur la scène il y a quelques minutes avec ses camarades de classe du Collège du Sud.

Avec la charge de travail de conseillère d'Etat je peux vous dire que j'ai de la chance d'avoir ma maman qui vient me faire le repassage à la maison ou encore concocter de délicieux repas pour ma famille. Vous me permettez de lui adresser des remerciements très particuliers, parce que sans elle il ne me serait pas possible d'assumer ces tâches. Eloïse est la jeune fille qui a lu la lettre à son grand-père. C'est en se côtoyant au-delà des générations que nous pourrions nous nourrir des richesses de l'autre.

Solidarité

Chères et chers aînés, à l'heure de l'individualisme forcené nous pouvons toujours apprendre de vous, vous qui avez su construire des solidarités fortes pour surmonter les temps difficiles. Vivre avec son époque et se projeter dans l'avenir ce n'est pourtant pas faire fi ni du passé ni de la mémoire que vous portez en nous. Cette mémoire et cette expérience doivent nous servir de balise lorsque la boussole du monde s'affole. Pour tout cela je vous dis merci.

J'aimerais saluer le formidable travail et le rôle important que joue au quotidien la Fédération fribourgeoise des retraités. Par vos activités mais également par un engagement bénévole de tous les instants vous démontrez que la vie active ne s'arrête pas au seuil de la retraite. Avec votre expérience et vos connaissances dans de multiples domaines vous continuez à être des interlocuteurs importants pour nos concitoyens et pour les concepteurs des politiques publiques de demain.

Votre résolution

Chaque année j'ai le plaisir, avec une délégation du Conseil d'Etat, de vous rencontrer et de faire le point avec vous sur la politique cantonale en faveur des retraités et des personnes âgées. Nous abordons des questions aussi diverses que la fiscalité, la mobilité, l'accès aux médecins de premier recours ou encore le développement des appartements protégés et des structures de prise en charge intermédiaire. C'est avec un très grand plaisir que je reçois votre résolution. Vos préoccupations sont aussi les miennes. C'est sur ces thèmes-là que me mets toutes mes forces et que je m'engage au quotidien dans mon rôle politique.

Je voudrais saluer, pour son dévouement et son engagement le formidable travail déployé tout au long de l'année par M. Michel Studer et son comité. Soyez sûrs, cher Monsieur, chers membres du comité que nous sommes très reconnaissants pour tous vos efforts et pour vos compétences largement reconnues.

Concept de la personne âgée

Comme vous le savez, l'accompagnement des personnes âgées est un point essentiel de l'offre de santé du canton de Fribourg. Aujourd'hui nous allons mettre en œuvre le concept de

la personne âgée. Ce processus doit déboucher sur l'adoption d'une loi cadre à l'horizon 2012. A ce titre je sais qu'avec tous les autres partenaires de la santé et du social, professionnels ou associatifs, je peux compter sur votre engagement et sur votre expérience pour faire avancer cette réforme centrale pour l'avenir de notre canton. Cette stratégie doit nous permettre de bénéficier d'une vision globale de la situation tant sur le plan social avec la mise en place d'un programme d'intégration que sur le plan sanitaire avec la poursuite de la construction d'un filet sanitaire efficace. Les objectifs du concept sont clairs: valoriser la personne âgée au sein de la société, contrer les risques d'isolement social, mieux coordonner les prestations de soins et impliquer les milieux concernés.

Si notre canton comptait en 2005 une population relativement jeune, les plus de 65 ans représentant 13,1 % de notre population, il n'en sera plus de même dans vingt ans. En 2030 cette même catégorie présentera 22,9% de la population totale, ou 41% de la population active. C'est avec tous les partenaires concernés que nous nous sommes mis au travail pour anticiper ces changements importants. Avec l'appui des communes nous allons favoriser l'intégration sociale et c'est là que des projets tels que ceux relevés tout à l'heure dans le débat avec les jeunes pourront prendre place, avec des guichets où des services peuvent s'échanger: promouvoir les infrastructures et les cadres de vie les mieux adaptés, imaginer des mesures pour assurer l'accessibilité des commerces et des services. Bien sûr, la quarantaine d'institutions pour personnes âgées remplissent depuis de nombreuses années leur mission avec compétence en fournissant à la population des prestations de qualité. Aujourd'hui pourtant nous devons répondre à de nouvelles attentes. Le 80% des personnes souhaite rester autant que possible à domicile. Avec ma direction, grâce notamment à la mise en place du concept des personnes âgées je m'engage à poursuivre ces prochaines années le développement des structures alternatives comme les foyers de jour, les appartements protégés et l'aide et les soins

à domicile afin de répondre à cette demande.

Viele ältere Menschen wollen solange wie möglich zu Hause leben. Andere benötigen eine differenzierte Aufnahme und Behandlung in Alters- und Pflegeheimen. Beides möchten wir mit unserer Politik ermöglichen. Die verschiedenen Leistungen sollen sich so ergänzen, dass die Lebensqualität der älteren Menschen auf gesundheitlicher und sozialer Ebene garantiert ist.

Le réseau de santé mentale

Comme représentante du monde politique je porte ainsi avec moi le devoir de mettre à disposition de la population des structures d'accueil qui soient des lieux de vie où la dignité, le bonheur et le bien-être des habitants et des habitantes sont placés au centre des préoccupations. Avec l'ensemble des institutions de ce canton nous veillons à ce que le personnel qualifié ne manque pas. Nous nous efforçons de mettre à disposition les moyens suffisants permettant de lutter contre la douleur ou de prodiguer les soins que l'état de santé des résidents nécessite. La création du Réseau fribourgeois de santé mentale, avec son secteur de psychiatrie et de psychothérapie pour personnes âgées et ses chaînes de soins spécialisés est également porteuse d'espoir pour une meilleure prise en charge des patients âgés souffrant de troubles psychiques. En milieu hospitalier également, les choses évoluent dans le bon sens avec des soins qui tiennent davantage compte de l'âge des patients.

Soyez sûrs que nous poursuivrons nos efforts pour que chaque femme et chaque homme qui a besoin d'un accompagnement médical ou social trouve dans notre canton un espace qui lui convienne et qui respecte sa dignité car en fin de compte nous sommes aussi les personnes âgées de demain et demain n'est pas si loin. Si nous avons pris à bras le corps cette importante réforme, je ne puis vous cacher plusieurs évolutions préoccupantes. J'aimerais vous signaler quelques exemples où le risque de voir se précariser la situation de nos aînés



existe bel et bien: vous verrez que les exemples qui suivent rejoignent votre résolution.

AVS

Tout d'abord sur le front des assurances sociales la situation reste tendue. Il nous faut être attentifs à ce que la 11^e révision de l'AVS assure une indexation juste des rentes pour les hommes et les femmes. Les rentes du 2^e pilier doivent également être stabilisées et indexées. Ensuite, du côté de l'assurance-maladie, les nouvelles ne sont pas réjouissantes. Nous avons eu une séance d'information à Berne cette semaine, les prévisions de hausse de primes de 13 à 15% sont annoncées dans notre canton. Ce sont des augmentations brutales et difficilement acceptables, même si les primes fribourgeoises restent encore au-dessous de la moyenne suisse. Elles vont évidemment peser sur les budgets déjà serrés des familles de ce canton et, bien sûr, des retraités. Nous allons recevoir cet été les annonces des hausses, je vais analyser la situation et mettre tout en œuvre pour tenter de contenir au maximum cette augmentation.

Assurance maladie

Fribourg va notamment poursuivre sa politique de réduction des primes de l'assurance de base. Je serai très attentive pour veiller à ce que les montants alloués en faveur des réductions de primes inscrits au budget correspondent aux hausses des primes prévues. En 2009 ce sont 131 millions de francs qui sont versés à près de 30% de la population. Je profite de ma présence parmi vous pour vous inviter à examiner si vous avez droit à ces subsides de primes. Les personnes en droit de les demander ont reçu une information. Il s'agit d'un droit à bénéficiaire de ces subsides de primes lorsqu'on se trouve en-dessous d'un certain revenu. De nombreuses personnes âgées me disent qu'il faut laisser pour ceux qui ont plus besoin ou pour les familles. Vous avez droit à ces réductions de primes et je vous invite à faire valoir ce droit. L'Établissement cantonal d'assurances sociales est à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Coûts de la santé

Sur le plan cantonal nous poursuivons la réorganisation de nos réseaux hospitaliers, le HFR et le RFSM afin de limiter la hausse des coûts. Ces réformes sont en train de porter leurs fruits puisque la mise en réseau des hôpitaux du canton a permis d'afficher l'année dernière une hausse des coûts limitée à 2,8% alors que la moyenne nationale est de 4,3%. Dans le Réseau fribourgeois de santé mentale la restructuration doit permettre de supprimer des lits au centre hospitalier de Marsens et de redéployer ces moyens vers le développement des structures ambulatoires moins coûteuses. Ces réformes qui visent à une meilleure maîtrise des coûts tout en maintenant une qualité des soins optimale représentent la contribution du canton pour que les prestations de santé soient toujours accessibles au plus grand nombre. Et ce n'est certainement pas en faisant payer 30 francs par consultation qu'on y contribuera. C'est une très mauvaise solution qui nous amènera à une médecine à deux, voire trois vitesses et je m'y suis opposée lors de la procédure de consultation.

Enfin, la pénurie des médecins de premier recours est préoccupante. Aujourd'hui, le Dr Schumacher l'a dit tout à l'heure, plus de la moitié de ces médecins ont plus de 55 ans dans notre canton. Le phénomène est national, il s'agit là d'acteurs essentiels pour notre système de santé car 80% des cas de maladie sont pris en charge par ces professionnels. Par leur action de proximité ils sont évidemment des interlocuteurs privilégiés pour les personnes âgées. Je suis consciente de cette situation et les premières mesures ont déjà été prises pour que l'accès à la médecine de premier recours soit garanti sur l'ensemble de notre territoire et c'est là une de mes grosses préoccupations (pas seulement Bulle-Fribourg, mais les régions périphériques où lorsqu'un médecin part à la retraite il devient extrêmement difficile de trouver un remplaçant). Le développement de l'assistantat en cabinet, la création d'une troisième année de médecine à l'Université font partie des mesures décidées. Mais il y en a d'autres. Aujourd'hui, en projet pilote à Meyriez, une permanence médicale ouverte 24 heures sur 24 est en phase de test. Ce projet devra être évalué. Si l'expérience est concluante, ce type de structure sera étendu sur plusieurs districts. Ensuite, afin de libérer les médecins de leur service de garde, ce dernier pourrait être assuré par les différents sites de l'Hôpital fribourgeois, notamment durant la nuit. Enfin, la création d'un SMUR (service médical d'urgence préhospitalière) va être introduit au niveau cantonal. L'ensemble de ce dispositif doit permettre de renforcer l'accès aux soins de proximité sur tout le territoire fribourgeois.

Je pourrais encore vous parler de nombreux autres projets ouverts dans ma direction. Nous avons en prévision un important projet d'une ouverture d'un guichet d'information et de conseils qui permettra de donner information et soutien non seulement aux familles mais également aux personnes âgées pour obtenir des renseignements sur les Services de l'aide et des soins à domicile, les repas à domicile, les mesures à prendre lorsque on envisage une entrée dans un EMS et toute autre information. Ce sera une porte d'entrée et d'information, car vous

avez été nombreux à m'écrire pour me dire à quel point ce service manquait dans notre canton. Nous allons tout prochainement présenter un rapport au Grand Conseil, qui propose d'ouvrir de tels guichets.

Comme vous le constatez, la vigilance est de mise mais nous mettons tout en œuvre avec votre aide et celle de tous nos partenaires pour avancer vers l'avenir avec des solutions encore plus efficaces et encore plus humaines pour le bien de toutes et tous.

La fête

Mais aujourd'hui c'est la fête, votre fête, notre fête. Je vous vois goûter au plaisir de la rencontre et du partage, écouter de la musique, partager des expériences avec les jeunes. Je vous vois vous réjouir d'un sourire, d'une amitié, d'un souvenir, démontrer qu'on peut trouver la joie de vivre non pas dans la quête du bonheur absolu mais dans ces petits moments de bonheur qui se présentent à nous. Je vous souhaite de mettre encore beaucoup de vie dans chaque jour que Dieu vous donne et de vivre encore de nombreuses belles journées.

Je vous remercie de m'avoir permis de passer cet agréable moment en votre compagnie et je crois que votre fédération a su, par son dynamisme et son ouverture, garder cet esprit de renouvellement et de fraîcheur qui jettent des ponts entre les générations.

Je termine en vous offrant une citation de l'abbé Pierre qui me semble bien résumer l'appel au bonheur: «On n'est jamais heureux que dans le bonheur qu'on donne. DONNER C'EST RECEVOIR». Pour cette vie, pour cette journée de rencontre, recevez, Mesdames et Messieurs, une fois encore mes meilleurs vœux de santé et de bonheur. Je vous souhaite à toutes et à tous une très très belle journée.

*Anne-Claude Demierre
Directrice des Affaires sociales
et de la santé*

FEDERATION FRIBOURGEOISE DES RETRAITES



FREIBURGISCHE RENTNERVEREINIGUNG

1700 Fribourg Rue de la Carrière 20 Tél. 026/422.26.22 – Natel 079/415.82.12 - Fax 026/422 26 24 - mail : michel-studer@bluewin.ch CCP 17- 0910-2

RESOLUTION

An Frau
Anne-Claude Demierre
Vorsteherin der Direktion
für Gesundheit und Soziales

Die anlässlich des 25-jährigen Jubiläums ihrer Vereinigung am 28. Mai 2009 in Bulle versammelten Rentnerinnen und Rentner des Kantons Freiburg haben die folgende Resolution einstimmig angenommen:

Wir erinnern unsere Behörden an unsere freiwilligen und unentgeltlichen Leistungen zugunsten der Gesellschaft, insbesondere der Familien (Betreuung der Kleinkinder, Kranken, Geschwächten oder Vereinsamten). Obwohl diese Leistungen die Ausgaben des Bundes, des Kantons und der Gemeinden für die Belange der sozialen Sicherheit erheblich entlasten, finden sie nur bescheidene offizielle Anerkennung.

Wir bedauern, dass die öffentliche Diskussion, unterstützt durch die Medien, vor allem die von uns Älteren verursachten Kosten in Betracht zieht, ohne dass dabei unsere zahlreichen wirtschaftlichen und sozialen Leistungen angemessen berücksichtigt werden.

Wir ersuchen den Staatsrat, Lösungen zu den folgenden Problemen zu suchen:

1. Gewisse Bezirke sind bezüglich des Erstellens altersgerechter Wohnungen im Rückstand. Diese Wohnungen, die wir „Zwischenstrukturen“ nennen, sind dazu da, um den Eintritt in ein Alters- und Pflegeheim zu verzögern oder sogar zu verhindern. Die Gemeindebehörden sind aufzufordern, für solche Wohnungen geeignetes Bauland zur Verfügung zu stellen.
2. Der Mangel an allgemeinpraktizierenden Ärzten beunruhigt uns stark. Zu den Prioritäten der kantonalen Behörden sollte die Aufrechterhaltung einer Hausarzt-dichte sein, die jeder betagten Person die Präsenz einer Arztpraxis in einer vernünftigen Distanz von ihrem Wohnort garantiert.
3. Zahlreiche ältere Menschen haben keinen Zugang zu den Mitteln der heutigen Informatikgesellschaft. Es ist deshalb wichtig eine Strategie zu erarbeiten, um diesen Zustand zu beheben.
4. Wir laden den Staatsrat ein, die Massnahmen zu Gunsten einer grösseren Sicherheit (Strassenverkehr, Überfallprävention) zu verstärken.

Wir erklären uns bereit, im Rahmen von „Fri-Age/Alter“ mit den Vertretern der VFA, der Pro Senectute, des Freiburgischen Roten Kreuzes, der Vereinigung Alzheimer und des SPITEX-Verbandes in den Arbeitsgruppen mitzuarbeiten, die für die Verwirklichung der globalen Alterspolitik des Kantons gebildet werden.

Diese Resolution wurde am 28. Mai 2009 in Bulle Frau Staatsrätin Anne-Claude Demierre zuhänden des Staatsrates übergeben

FREIBURGISCHE RENTNERVEREINIGUNG

FEDERATION FRIBOURGEOISE DES RETRAITES



FREIBURGISCHE RENTNERVEREINIGUNG

1700 Fribourg Rue de la Carrière 20 Tél. 026/422.26.22 – Natel 079/415.82.12 – Fax 026/422 26 24 - mail : michel-studer@bluewin.ch CCP 17- 0910-2

RÉSOLUTION

**Adressée à madame
Anne-Claude Demierre
Directrice de la Santé et des Affaires
Sociales**

Réunis en congrès le 28 mai 2009 pour marquer les 25 ans d'existence de leur Fédération qui compte 6'500 membres, les retraités et retraitées du canton de Fribourg ont adopté à l'unanimité la résolution suivante :

Nous rappelons à nos autorités nos prestations informelles et bénévoles en faveur de la société et plus particulièrement des familles (petits-enfants, personnes malades, fragilisées ou isolées). Ces prestations profitent directement aux finances des systèmes de sécurité sociale de la Confédération, du Canton ou des Communes. Ces prestations ne font, pour le moment, l'objet d'aucune reconnaissance officielle.

Nous regrettons que le discours public, largement relayé par les médias, considère surtout les charges occasionnées par le troisième âge, sans mettre en parallèle les nombreux apports économiques et sociaux provenant des aînés.

Nous demandons au conseil d'Etat de chercher des solutions aux problèmes suivants :

- 1. Certains districts sont en retard dans la politique des logements adaptés aux personnes âgées. Ces logements que nous appelons « structures intermédiaires » sont destinés à retarder, voire même à éviter l'entrée dans un EMS. Les autorités communales doivent être invitées à mettre à disposition des terrains susceptibles d'abriter ce type de constructions.**
- 2. La pénurie de médecins généralistes nous préoccupe, une politique de couverture médicale garantissant à chaque personne âgée la présence d'un médecin généraliste à une distance raisonnable de son domicile devrait faire partie des priorités des autorités cantonales.**
- 3. De nombreuses personnes âgées sont toujours exclues de la société de l'informatique ; il est important d'élaborer une stratégie pour supprimer cet état de fait.**
- 4. Nous invitons le Conseil d'Etat à intensifier les mesures propres à augmenter la sécurité des personnes âgées (sécurité routière, prévention des agressions)**

Nous nous déclarons prêts à collaborer dans le cadre de « Fri-Age/Alter » regroupant les représentants de l'AFIPA, de Pro Senectute, de la Croix Rouge fribourgeoise, de l'Association Alzheimer et de l'AFAS, aux groupes de travail qui seront mis en place pour réaliser la politique cantonale de la personne âgée

Cette résolution a été remise à Madame la Conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre, à Bulle le 28 mai 2009, à l'intention du conseil d'Etat.

FEDERATION FRIBOURGEOISE DES RETRAITES

Allocution de M. Urs Schwaller

Conseiller aux Etats

D'ici l'an 2020, trois millions de personnes auront plus de 50 ans. D'ici l'an 2030 un Suisse sur trois aura plus de 60 ans. Je suis le premier à être content que nous ayons la chance de vivre plus longtemps. Toutes les générations de notre pays forment une sorte de communauté de destin, une sorte de communauté de solidarité dont nous toutes et tous avons besoin. Elle signifie que chacune et chacun, à sa place d'après ses forces et possibilités, doit apporter sa contribution à l'Etat et au système social. Il y a quelques semaines on a pu lire que l'OFAS postait la question d'une éventuelle cotisation de solidarité supplémentaire demandée aux rentiers AVS pour améliorer les flux financiers entre les générations. A mon avis le département ferait fausse route en voulant charger unilatéralement les personnes âgées et les rentiers. D'une part, nous savons qu'une telle démarche ne tiendrait pas compte de la situation économique d'un grand nombre de rentiers qui vivent toujours dans des situations difficiles; d'autre part on oublierait le fait que les rentiers ont participé et cotisé pendant toute leur vie pour avoir justement droit aux rentes qu'ils touchent aujourd'hui. On ne peut pas faire payer deux fois les rentiers. Je suis clairement contre l'idée de charger unilatéralement toute une génération. Par contre, nous savons que nous devons ensemble prendre des mesures pour assurer notre système de l'AVS, de l'AI, de l'assurance chômage et de l'assurance maladie/accidents pour les prochaines générations, pour nos enfants et leurs enfants.

En effet, nous avons là un système de prévoyance et de sécurité sociale parmi les meilleurs au monde. Il faut le garder, en avoir soin.

En automne et au printemps prochain quand vous serez appelés à voter une légère augmentation (de 40 centimes sur 100 francs) de la TVA, qui nous permettra au moins de bloquer l'endettement de l'assurance invalidité qui diminue année par année de 1,5 milliard de francs le fond de l'AVS, qui était il y a quelques années de 40 milliards et se monte aujourd'hui à 22 milliards. Si le bateau «Fonds AVS» coule, l'AVS qui verse chaque mois les rentes entrera dans de sérieux problèmes. Cela nous devons l'éviter.

Wir haben ein ausgezeichnetes, wenn nicht vielleicht sogar das beste System



der Sozialversicherung auf der Welt. Wir wollen aber, dass dieses System bestehend aus AHV, IV, Krankenversicherung, Arbeitslosenversicherung, und Unfallversicherung für unsere Kinder und die nächste Generation hält. Heute haben wir zu viele Schulden in der IV aber auch in der Arbeitslosenversicherung. Sicher ist deshalb, dass wir gewisse Sanierungsmassnahmen treffen müssen. Denken Sie daran, wenn Sie über eine Erhöhung der Mehrwertsteuer von 40 Rappen auf hundert Franken abstimmen werden. Mit diesen 40 Rappen pro hundert Franken können wir zumindest die jährliche Weiterverschuldung der Invalidenversicherung stoppen. Ist das nicht der Fall, werden wir den AHV-Fonds, der von 40 Milliarden Franken auf 22 Milliarden geschrumpft ist, Jahr für Jahr mit 1,5 Milliarden Schulden belasten, was natürlich heisst, dass der Fonds über kurz oder lang leer sein wird. Wir müssen diese Sanierungsmassnahmen gemeinsam tragen, über alle Generationen hinweg.

La cupidité et l'appât du gain, la fausse idée de pouvoir gagner beaucoup d'argent sans créer une contre-valeur, mais aussi l'incompétence et le manque de contrôle du système bancaire international ont plongé les marchés financiers et l'économie dans une situation difficile. Une situation difficile qui provoque la perte de dizaines de milliers de places de travail et qui aura comme conséquence qu'à la fin de cette année 9,4% de nos jeunes entre

20 et 24 ans n'auront pas ou plus de travail. Pour sortir de cette crise sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale nous avons besoin d'une Suisse ouverte au monde. Nous gagnons un franc sur deux à l'étranger, il ne sert à rien, comme certains le préconisent, de s'isoler, de se replier sur soi-même.

Nous n'avons pas de place pour les étrangers qui violent notre Etat de droit, qui mettent en péril la sécurité des gens. Mais nous aurons aussi à l'avenir de la place pour des gens qui veulent habiter et travailler en Suisse, en respectant nos règles, nos valeurs, nos habitudes et notre culture. Nous avons alors le même respect pour leur culture et leurs convictions religieuses.

En outre, pour nous affirmer et regagner notre place sur le plan international nous devons aussi arrêter de nous excuser partout et redevenir un pays fier. Fier de la Suisse que vous avez contribué à construire pendant toute votre vie. Pour être fier et le montrer, il faut être unis entre les habitants et surtout entre les générations d'un pays.

Avec votre congrès, avec votre dynamisme et votre intérêt pour la vie active de tous les jours, avec votre joie de vivre, vous contribuez à créer ce climat positif et indispensable dont a besoin la Suisse mais aussi notre canton. Merci de tout ce que vous faites. Je vous souhaite encore beaucoup d'années heureuses.

Hommage rendu à Romain Bersier

Lors de ses obsèques le 11 août 2009



Chère famille,
Très chère Marily,

Un ultime hommage, inspiré par l'amitié et la reconnaissance, pour rappeler l'engagement quasi permanent et le dévouement de Romain à la cause des aînés et des retraités. C'est vrai, Romain, la retraite a été pour toi le début d'une seconde carrière, j'ose dire d'une seconde vie, tant ton action s'est présentée comme un renouveau lorsque retraite signifiait encore mise en retrait, presque mise à l'écart.

Pour toi ces mots n'avaient pas de sens. Au contraire, prendre à bras le corps la cause de celles et ceux qui avaient quitté la vie active, pas toujours dans des conditions faciles, a fait partie d'emblée de tes actions et de tes interventions pendant quelque vingt ans.

Pas question de te confiner dans un cercle étroit. Celui de tes relations, de tes amis, amies, collègues est si large qu'il serait trop difficile de le parcourir maintenant, c'est donc avec beaucoup d'autres que tu as pris les chemins d'une retraite active. Ils sont très nombreux, tes parcours. Ils nous conduisent tout d'abord vers des institutions de niveau fédéral. Notamment, tu as été un des pères fondateurs de la Fédération des associations de retraités et de l'entraide en Suisse et tu as collaboré avec la Fédération suisse des retraités. Combien de déplacements dans les différents cantons? Combien de séances, notamment à Berne, Zurich ou Lugano? Tu allais toujours plein de cette conviction d'aider les plus de 65 ans.

Ton avis, exprimé avec cet humanisme qui te caractérisait, était parfois tranchant et bousculait ton auditoire; mais tu étais écouté. Ces activités au-delà de la frontière cantonale étaient très importantes; les comptes rendus que tu faisais en disaient long sur ta fierté de collaborer très étro-

tement au sommet de la délégation fribourgeoise.

Mais tes racines sont toujours restées profondément noires et blanches. D'abord au sein du comité de la Fédération cantonale des retraités et retraitées en qualité de vice-président, puis de président durant une période difficile de transition où ton rôle a été essentiel et déterminant. Tu soutenais avec fermeté tous les combats, mieux, tous les progrès significatifs et possibles en faveur des seniors; avancées qui se sont développées, dès la fin des années 80, jusqu'au début des années 2000. Depuis, elles se poursuivent. Lorsqu'il te restait un peu de temps tu collaborais aux séances de la Caisse de prévoyance, ainsi qu'avec Pro Senectute et l'Université populaire. Quelle activité!

Enfin, tes messages tu les transmettais aussi par le canal de l'Association des retraités/retraitées de l'Etat. L'AREF que tu as façonnée, fait grandir, présidée pendant dix ans. Cette association te tenait tellement à cœur. Il ne fut pas facile de lever le pied en 2003, sur recommandation de la Faculté... comme tu disais.

Ainsi, il y a 6 ans, lors du passage du flambeau, ce n'était qu'un au revoir.

Aujourd'hui c'est la séparation, le voyage sans retour vers cette dernière demeure céleste où règne paix et sérénité.

Romain, ton souvenir restera gravé longtemps dans nos mémoires; jeunes, moins jeunes mais surtout beaucoup de tempes grises sont réunies dans cette église pour te dire un dernier adieu, un dernier merci.

Jean-Pierre Villerot
Président de l'Association des
retraités de l'Etat de Fribourg
(AREF)

Pour vous, pour nous, pour tous...

Après-midi récréatif

Sous l'égide de notre association, quelque 120 personnes se sont réunies le 4 février 2009 pour la traditionnelle rencontre des personnes âgées. Daniel Zinder, notre président, salue les représentants des communes et des paroisses ainsi que M. Samuel Monachon venu présenter un film sur le patrimoine de la Suisse romande. Il y a introduit ses petits-enfants comme figurants. Nous vîmes des châteaux, des villes, des montagnes, des rivières, bref tout ce qui constitue aujourd'hui notre environnement. Suivirent les travaux de la campagne d'hier et d'aujourd'hui et la nature, immuable à l'image du grand chêne du Jorat, vieux de plus de 150 ans.

M. Jean-François Chenaux, syndic du Bas-Vully, a transmis les salutations des autorités, plaidant pour plus de solidarité et moins d'égoïsme en ces temps troublés.

Frère Bruno, de la Paroisse catholique, nous fit part lui aussi de son message ainsi que M. Jean-Pierre Derron pour la Paroisse protestante.

Nous eûmes du plaisir à écouter André Pantillon et son accordéon, de même que les chansons de M. Ferruccio Tam.

La traditionnelle croisière des aînés

...a eu lieu le 5 août; une très belle journée d'été, avec pas moins de 200 personnes qui sont montées à bord du *Fribourg* pour une croisière sur les lacs de l'Espace Mittelland.

Premier arrêt à Môtier (photo) où un groupe important de personnes valides et de résidents du home de Sugiez en fauteuil roulant pour la plupart, ont pris place. Suivirent des haltes à Praz et à Sugiez.

Une grande convivialité a régné durant le voyage, chacun ayant plaisir à voir défiler les

paysages, retrouver des personnes amies. Collation, vin, allocutions des représentants des autorités et des paroisses contribuèrent à faire de cette croisière une totale réussite.

Il était dix-sept heures lorsque le bateau accosta à Môtier. Chacun gardera le souvenir d'une journée pleine de rencontres et d'amitié.

La secrétaire Josette Noyer



Journée des aînés au Comptoir gruérien

2009
100 ANS-JAHRE

Croix-Rouge fribourgeoise
Freiburgisches Rotes Kreuz

Le Comptoir 2009 ouvrira ses portes le vendredi 23 octobre. La Croix-Rouge fribourgeoise qui fête cette année son 100^e anniversaire y sera présente en tant qu'hôte d'honneur (stand N° 90). Elle sera accompagnée par ses consœurs, le CICR et la Croix-Rouge suisse pour rappeler le caractère mondial du mouvement.

En s'associant à cette grande manifestation populaire, la Croix-Rouge fribourgeoise veut non seulement présenter ses activités locales mais exprimer aussi son attachement à œuvrer dans toutes les régions du canton.

Pour les aînés, elle réserve un moment inoubliable. En effet, pour la journée qui leur est consacrée le lundi 26 octobre, l'institution fribourgeoise a reçu **un soutien magnifique de Carol Rich**. La célèbre chanteuse gruérienne a décidé d'apporter sa contribution pour manifester sa solidarité avec les plus vulnérables de la société. Elle donnera des concerts

sous la grande tente du comptoir qui auront lieu **le lundi 26 octobre 2009 à 14 h 00 et 20 h 00** (entrée libre). Pour les amateurs de chants populaires c'est un rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexte.



Carol Rich interprétera à cette occasion ses plus grands succès, tels que:

Ma Gruyère, Le Chevrier de la Chanson, le Ranz des Vaches, Poi et bien d'autres mélodies aussi choisies parmi son nouveau répertoire.

Ma ville

Je rassemble les fontaines au fond des rues de ma ville, j'assemble leur chair, je dispose leur forme en diadème.

Mes rêves me ramènent toujours dans la ville que j'aime, celle de mes premières amours.

J'imagine des paysages secrets pour le cristal des poésies futures sur le pas des créations je respecte l'équilibre de la beauté. Dans cet amoncellement de pierre et d'eau où tout s'invente et tout se déforme, je me soumetts aux caprices de la vie. Je laisse la poésie en formation, et sur ce désordre éphémère j'installe les plus belles nymphes de l'art.

Il souffle un grand vent de nuit que j'aime. Les fontaines craquent, les rêves s'évanouissent, peuvent-ils être ou ne pas être ?

Le temps d'un jeu d'ombre et de lumière, la forêt redevient pierre. Dans ma tête s'égare un petit air. Le temps est gris; dans mon cœur s'installe la nostalgie. Et pourtant, les saisons se mettent au diapason, l'hiver nous guette, l'horizon est si lointain.

J'ai crainte du matin.

Ce soir, il pleut. L'eau tombe sur ma ville, la rivière tourbillonne. Terre de mon cœur si fertile, où les arbres isolés viennent cajoler mon esprit.

Dans la plaine des souvenirs, ce pays, de partout, je le possède. Je le découpe en gouttelettes d'or que je dépose sous le brouillard de l'amertume.

Sur la route hivernale de la caresse, j'entends l'horloge des faiblesses. Je désire un été brûlant. Un oiseau, un jour, chantera le printemps, saison passagère, intermédiaire mais familière.

Il existe dans la vieille ville, la Maison pour deux qui domine les anciens quartiers; elle est située au-dessus des falaises, à Lorette. C'est une maison idéale pour les amoureux, pour les gens heureux. Mais y a-t-il encore des gens heureux qui partageraient avec moi ces lieux merveilleux? Tu as été créée pour autre chose, dirait Dieu. Le ciel bleu s'agenouille devant mon air malheureux.

Ma ville est petite, ocellée de lampes et de prunelles brillantes: cité médiévale, culturelle et spirituelle où se reçoivent les hommages acclamant des hauts lieux: la cathédrale qui réunit nos espoirs, la basilique qui accorde nos grâces, le collège témoin de nos amours naissantes. En descendant les escaliers du collège j'aperçois l'Hôtel-de-Ville devant lequel les corps de musique ponctuent leur défilé lors des grandes manifestations. La rue des Epouses clame le bonheur; un couple chante sa fierté et scelle son amour au-dessus des toits.

Je continue mon pèlerinage et gravis la colline pour arriver sans trop d'inquiétude au monastère où les capucines sauront toujours trouver, pour le voyageur fatigué, les paroles de réconfort et de foi. La porte de la Maigrange me conduit à l'Abbaye des Cisterciennes où les moniales font silence et chantent les louanges du Créateur.

Les ponts de la ville ont une double fonction: séparer et réunir. Sous le pont de Saint-Jean s'étire la rivière qui vit, avec sérénité, sa longue histoire d'amour avec la cité. Sous le pont du Milieu, appelé autrefois pont des Tisserands, passaient les commerçants transportant des peaux et des draps. Mes yeux s'accrochent à la Tour Rouge, ancienne sentinelle qui veillait jalousement sur la cité tout en observant les méandres creusés par la rivière. D'autres ponts de bois abritent encore aujourd'hui les jeux des enfants qui s'affrontent entre Romands et ceux qu'on appelle encore les Bolzes.

D'un pas tranquille je marche seule dans ma ville, empruntant au hasard les ruelles de Pérolles. Dans la solitude je laisse ma nostalgie planer aux contours de la vie. Il n'y a plus personne, comme la vie est monotone! A un carrefour, je rencontre l'homme solitaire, l'étranger qui, lui aussi, avait tout quitté pour s'en aller rêver. Il n'a personne à qui parler, n'espère plus rien, refuse le destin.

J'ai pourtant réussi à le convaincre de rester; ensemble nous avons fait le tour des trésors de cette belle cité; une fontaine nous a fascinés avec sa vue sur l'ancienne ville dans un décor de verdure abrité par des arbres centenaires qui incitent et invitent à la réflexion.